

NOS FÊTES DU 7 ET DU 11 NOVEMBRE

Les monuments

A l'église, une grande plaque de marbre appliquée le long du mur, près de la chaire, au-dessous de la fenêtre, faisant face à la statue de sainte Jeanne d'Arc, rappelle le souvenir des habitants et des enfants de la paroisse, morts pour la France, pendant la guerre 1914-1918, ou morts depuis l'armistice, des conséquences de la guerre. Les noms y sont disposés sur deux colonnes. La colonne de gauche devait comprendre le nom des 19 paroissiens résidant à Blaison ou à Gohier au moment de leur mobilisation. Une erreur du graveur y a ajouté le nom d'André Ouriou, qui devrait être en tête de la seconde colonne, avec les jeunes gens qui n'habitaient pas Blaison, mais y conservaient leur domicile légal chez leurs parents. Séparés par un trait, viennent ensuite les noms des mobilisés domiciliés dans d'autres paroisses, mais dont les familles ont désiré l'inscription à Blaison.

Aux 32 noms mentionnés sur l'*Almanach* de 1920. sont venus s'ajouter ceux de :

Michel Goizil, soldat au 409^e R.I., né à Blaison, en janvier 1893, aide de culture, plusieurs fois blessé pendant la campagne ; il mourut de ses blessures, le 7 novembre 1919, un an après l'armistice, à l'hôpital militaire de Larressore (Basses-Pyrénées).

Prosper Compain, né en 1881, à Blaison, où réside sa mère, marié au Petit-Pavé, commune de Saint-Jean-des-Mauvrets, disparu en 1915.

Auguste Lepron, né en 1891, aide de culture, fit toute la campagne sur le front de France et en Orient. Revenu atteint de tuberculose, il est mort à l'hôpital militaire d'Angers, le 28 juin 1920 et a été inhumé à Blaison, le 1^{er} juillet.

Comme ornement, cette plaque, dessinée par M. Caille, architecte à Paris et propriétaire de la Boutonnière. ne porte qu'une croix au-dessus de chaque colonne de noms, encadrée dans une double ogive, pour rendre la plaque conforme au style de l'église.

Le monument élevé par le Comité s'élève en bordure de la route qui monte du bourg vers Raindron. Il occupe l'extrémité du terrain qui sert de sépulture particulière à la famille de Chemellier. M. le vicomte Guy de Chemellier en a cédé l'emplacement aux communes de Blaison et de Gohier pour la glorification de leurs morts.

Dominant la route, il présente une masse imposante et trois marches précèdent et exhaussent une façade monumentale. Au centre, un bas-relief représente une femme en coiffe, une aïeule, soutenant un petit enfant qui dépose une couronne sur l'une des nombreuses croix d'un cimetière militaire ; au fond du paysage se dressent des maisons en ruines. Un couronnement crénelé surmonte ce bas-relief ; de chaque côté, les noms sont inscrits sur deux pyramides accolées au monument qu'elles dominent un peu et ornées chacune d'une croix. Au-dessous du bas-relief, une pierre s'avance un peu comme un autel et surmonte l'inscription :

BLAISON-GOHIER A LEURS MORTS 1914-1918

La pierre très dure et inaltérable, vient des environs de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais)

Le tout est d'un style grave et sévère : c'est un vrai monument des morts. C'est aussi l'œuvre de M. Caille.

Les noms sont gravés suivant l'ordre alphabétique ; à l'église, ils le sont d'après l'ordre des dates des décès.

Les préparatifs

Au commencement d'octobre, on sut que les deux monuments seraient prêts en même temps, vers la Toussaint. Il fut décidé qu'ils seraient bénis et inaugurés le même jour, le dimanche 7 novembre ; et on se mit à l'œuvre avec une bonne volonté unanime.

Tous les charrois demandés furent faits avec empressement. Un convoi de sept charrettes allèrent à la gare de Saint-Mathurin chercher les premières pierres du monument, arrivées toutes taillées, toutes prêtes à être mises en place ; sept autres ramenèrent de la Ménitry les chargements d'un second wagon. Un ouvrier spécialiste, avec les maçons de Blaison et de Gohier, dressèrent le monument. Le bas-relief toutefois n'arriva qu'à la dernière heure, un peu endommagé, et ne fut placé que le matin du 7 novembre : les plâtres qui le fixaient n'étaient pas secs à l'heure de l'inauguration. La plaque de l'église, amenée le 19 octobre, fut découverte pour les fêtes de la Toussaint et définitivement placée le jeudi 4 novembre.

Pendant que M. le Maire et M. Masson, adjoint et trésorier du Comité, s'employaient pour faire exécuter ces travaux, M. Robert, secrétaire du Comité, songeait aux accessoires. D'accord avec le bureau du Comité, il convoqua les dames et les demoiselles et leur demanda de travailler à décorer les rues et les monuments. Elles acceptèrent avec joie. Il y eut émulation entre tous les âges et entente parfaite. Grâce à elles, 5 portiques de verdure furent préparés. Les montants étaient des colonnes revêtues de buis ; le frontispice portait sur un cartouche, entre deux lignes traverses recouvertes de mousse, la date d'une des années de la guerre. Dominant le monument, une grande banderole tricolore portait l'inscription :

*Gloire à notre France éternelle!
Gloire à ceux qui sont morts pour elle !*

Une croix de verdure, relevée par des fleurs bleues, blanches et rouges du plus bel effet, surmontait le tout.

Ces dames firent aussi de magnifiques couronnes, pour lesquelles chacun donna généreusement ses fleurs. Elles ont droit aux félicitations et à la reconnaissance de tout le monde, spécialement Mme Raphaël Renard, qui voulut bien prêter sa cour et ses remises pour les travaux et se faire le bras droit de M. Robert pour diriger les travailleuses, avec une bonne grâce et un savoir-faire dignes de tout éloge.

M. Robert désira que la cérémonie fut relevée par de la musique. Il pria M. Connétable, percepteur, dont toute la population connaît la complaisance, de faire entendre un morceau de violon. Ce fut un orchestre de 15 musiciens qui répondit à l'appel de M. Connétable et aux désirs de M. Robert.

Par ailleurs, M. Jean Leroy avait déjà mobilisé ses chanteurs des grandes fêtes et repassait avec eux les chants exécutés l'année dernière à la Toussaint, en l'honneur des morts de la guerre. M. Avis se joignit à lui pour l'*Hymne aux Morts*, de Victor Hugo.

La grande activité de M. Robert fut ainsi largement secondée et récompensée. Qu'il en soit de nouveau remercié.

La fête du 7 Novembre

A l'église. — A 9 h½, le dimanche 7 novembre, tout était prêt, les décorations montées, chaque portique orné de deux faisceaux de drapeaux tricolores ; la plupart des maisons du bourg pavoisées. L'église avait également un faisceau de drapeaux à chacune de ses colonnes, avec des écussons portant les noms rendus les plus célèbres par la guerre : Arras, Reims, Verdun, etc. Un faisceau de drapeaux plus grands, avec l'inscription 1914-1918, surmontait le maître-autel. La plaque commémorative était décorée de lauriers et de couronnes de fleurs.

Le cortège pénétra dans l'église, pendant que l'orchestre exécutait une marche funèbre. M. le maire de Blaison, assisté des adjoints et des conseillers municipaux de Blaison et de Gohier ; les membres du Comité ; les pompiers ; une délégation de chacune des Sociétés : Patronage, Amis-

Réunis, Union, Gohier Secours mutuels, groupe très nombreux des poilus et des vétérans de 1870. Chaque groupe alla en bon ordre et rapidement occuper la place qui lui était assignée.

A la Sainte Table étaient rangés les drapeaux de la paroisse, du Patronage, de la Société de secours mutuels et des Amis-Réunis. L'église était comble.

La messe fut chantée par M. l'abbé Choleau, enfant de la paroisse. Au *Dies iræ*, deux paroissiens de bonne volonté alternèrent avec le chantre. L'orchestre exécuta deux marches funèbres, à l'Offertoire et à la Communion. A l'Élévation, les chanteurs firent entendre un majestueux *De profundis*.

Au moment du prône, M. le Curé rendit aux morts de la guerre un hommage ému en son nom personnel et au nom de l'assistance ; remercia tous ceux qui avaient contribué à l'érection de la plaque et à l'éclat de la cérémonie et termina par quelques paroles de consolation aux familles en deuil, groupées au pied du monument souvenir.

La messe achevée, les chanteurs, accompagnés par l'orchestre, firent entendre l'*Hymne aux Morts*, que l'assistance écouta debout. Puis M. l'abbé Cocard, aumônier militaire, chevalier de la Légion d'honneur et décoré de la croix de guerre, monta en chaire. Aux anciens combattants, il rappela l'enthousiasme des débuts, puis les pénibles années qui suivirent, sans éteindre le courage de l'armée ; aux familles, il dit dans quels sentiments mouraient les soldats qu'il avait assistés ; à tous, il dit combien était légitime cet hommage dû aux morts, que trop souvent les aumôniers avaient la douleur d'enterrer hâtivement, dans des conditions qui attristaient leur respectueuse affection.

Une absoute fut ensuite chantée, pendant laquelle MM. les Conseillers paroissiaux tinrent le drap mortuaire devant l'autel.

Les pompiers défilèrent alors pour former la haie dans la grande allée, en face la plaque, au son de la *Marseillaise* jouée par l'orchestre ; les trois prêtres les y joignirent et M. le Curé bénit solennellement la plaque. La cérémonie prit fin par le *Chant de Victoire*, exécuté par le chœur et l'orchestre.

Au cimetière. — A 2 heures précises, la population réunie devant la mairie et l'église assista au départ du cortège. Après la croix, chacune des trois écoles, avec une couronne et une gerbe de fleurs ; les sociétés dans le même ordre que le matin ; les pupilles de la nation, les conseillers municipaux avec MM. les Maires de Blaison et Gohier, auxquels s'étaient joints MM. les Maires de Saint-Mathurin, Saint-Rémy, la Daguinière, Saint-Sulpice, Brissac ; MM. les adjoints des mêmes communes avec ceux de Saint-Saturnin et de Quincé ; les membres du Comité ; M. Caille, M. de Chemellier et les invités officiels qui devaient parler. Derrière eux venaient le clergé, les familles des morts et les autres assistants.

L'orchestre et le chœur des chanteurs avaient pris le devant, La *Marseillaise* salua l'arrivée du cortège. Le voile qui couvrait le monument fut levé et la sonnerie *Au Drapeau* se fit entendre et, de nouveau, la *Marseillaise*.

Au nom du Comité, M. Robert remit le monument aux deux communes et rendit hommage aux morts. M. le Maire de Blaison accepta la garde de ce pieux venir. Tous deux remercièrent l'auteur du monument, le donateur du terrain et toutes les bonnes volontés qui avaient pris à cœur de rendre solennelle et saisissante cette cérémonie.

Louis Lebreton, conseiller municipal et lieutenant des pompiers fit alors l'appel des 33 noms gravés sur la pierre. A chaque nom, M. Gustave Lecomte ancien sous-officier de dragons, décoré de la médaille militaire et de la croix guerre répondait : « Mort pour la France » au milieu d'un silence impressionnant.

L'*Hymne aux Morts* fut alors chanté ; M. le Curé bénit le monument et l'Aumônier militaire fit de nouveau l'éloge des morts et rappela leurs droits à la récompense divine et aussi à notre respect, à notre souvenir, à notre travail pour achever l'œuvre à laquelle ils ont sacrifié leur vie.

Après une *Marche funèbre*, M. Boutton, député, prit la parole. Il s'excusa de n'avoir pu assister à la cérémonie du matin, et salua ces morts glorieux et la grandeur de leur sacrifice et de notre reconnaissance. Il s'adressait à d'anciens compagnons d'armes et le souvenir de sa bravoure, sa

mutilation, doublaient l'effet de sa parole si sincère, si convaincue. Après lui, M. Boutin, conseiller général du canton, célébra aussi la générosité et la grandeur d'âme de ceux qui étaient allés au danger et avaient sacrifié leur vie pour la patrie. Enfin, M. Morel, vice-président du conseil de la Préfecture, vint au nom de M. le Préfet et du gouvernement de la République, dire la part que la France prenait aux deuils et à la gloire de Blaison et de Gohier. Pendant le *Chant de Victoire*, M. le député Ferdinand Bougère arriva, retardé pour l'assistance à une cérémonie semblable, et dans un langage très noble, il nous parla aussi des morts, de nos espérances chrétiennes, de la fécondité de leur sacrifice et de nos devoirs envers eux et envers la patrie. Et la *Marseillaise* clôtura la cérémonie. Le cortège se reforma en bon ordre et on se rendit à la mairie pour un vin d'honneur, dont M. le Conseiller de Préfecture sut profiter pour faire crier : *Vive la France !* par toute l'assistance.

Le 11 Novembre

On devait fêter, ce jeudi-là, le cinquantenaire du gouvernement de la République et le deuxième anniversaire de l'armistice. Les autorités civiles et religieuses avaient donné des instructions à ce sujet ; et M. le Maire de Blaison crut ne pouvoir mieux faire que de réunir les deux manifestations en une seule, qui y gagnerait en importance et en intérêt.

Sur sa demande, une messe pour la France, annoncée d'abord pour le matin à l'aube, fut chantée solennellement à 8h½, par M. le Curé qui prononça une allocution de circonstance ; M. l'abbé Choleau tenait l'harmonium. En avant de la nef se tenaient d'un côté les deux écoles de filles, de l'autre M. le Maire, le Conseil municipal, quelques notables et les pompiers ; l'école des garçons occupait le côté nord du transept. Le reste de l'église était rempli de fidèles.

Après la messe, un cortège se forma, comprenant les écoles, les chanteuses, les pompiers, les autorités, le clergé et les simples assistants.

On se rendit à moitié chemin du cimetière, pour procéder à la plantation d'un arbre de la victoire, dans le petit terrain triangulaire formant carrefour au-dessus du jardin du presbytère, entre la route de Raindron et le chemin qui de Saint-Sauveur à la Perchardière.

L'arbre, un tilleul, fut planté pendant que les petits garçons de l'école, drapeaux en mains, chantaient la *Marseillaise*. M. le Curé le bénit ; M. le Maire lut ensuite une allocution sur le sens de cette cérémonie et le symbolisme de cet arbre. Il jeta le premier une pelletée de terre, suivi par chacun des Conseillers, des pompiers et des garçons de l'école.

Le cortège revint en bon ordre à la Mairie où les invités burent à la prospérité de l'arbre et à la bonne entente dans la commune.

Puissent tous ces vœux se réaliser et ces fêtes porter leurs fruits !

L. POIRIER.

25 novembre 1920